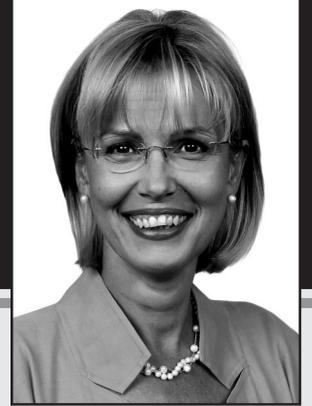


Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 26 octobre 2006



Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil d'arrondissement,
Mesdames, Messieurs,

Je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il fait état, conformément à la loi, des résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2005, des résultats préliminaires de l'exercice financier de l'année 2006, des dépenses en immobilisations pour 2006, des grandes orientations du budget de fonctionnement 2007 et du programme triennal d'immobilisations 2007-2009.

De plus, je dépose la liste de tous les contrats octroyés depuis le 1^{er} janvier 2006 : contrats de 25 000 \$ ou plus et ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant qui totalisent 25 000 \$ ou plus.

Les résultats financiers 2005

Au 31 décembre 2005, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a enregistré un déficit de 101 400 \$ pour un budget net de 47,9 M\$. Les fortes précipitations de neige enregistrées au cours de l'hiver 2005 sont responsables de ce déficit, qui aurait été beaucoup plus important n'eût été une hausse des revenus générés par la délivrance des permis de construction et de modification. Par contre, afin d'assouplir le contexte financier, le conseil municipal a décidé de verser à l'arrondissement une somme de 1 309 100 \$, qui représente tous les remboursements obligatoires dus par la Ville centre concernant l'avance faite en 2002 pour fins d'équilibre budgétaire et les ajustements comptables 2002-2003.

C'est donc une somme nette de 1 207 700 \$ qui a été attribuée à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2005.

Les résultats préliminaires de l'exercice financier 2006

Selon les données disponibles à ce jour, il est prévu que l'exercice financier 2006 se termine avec un surplus budgétaire de 950 000 \$, principalement à cause des faibles précipitations de neige enregistrées de janvier à mars derniers et à une hausse des revenus locaux, notamment lors de la délivrance de permis.

Les états financiers de la Ville de Montréal, comme à chaque année, ne seront déposés que vers la fin mars, ce qui nous permettra alors d'avoir une évaluation plus juste de la situation.

À ce jour, nous pouvons affirmer que les principaux objectifs que nous nous étions fixés seront atteints. Retenons, entre autres :

- La décision de doter notre arrondissement d'un plan de déplacement urbain qui prévoira des mesures concrètes pour réduire la circulation de transit dans nos rues locales, des mesures d'apaisement de la circulation ainsi que des incitatifs aux déplacements actifs (à pied ou à vélo) et collectifs. Les premières étapes du processus sont maintenant complétées et nous serons en mesure de rendre public un plan préliminaire au printemps 2007;
- Le lancement de la première initiative de budget participatif qui porte sur la définition des priorités d'investissements du programme triennal d'immobilisations. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé jusqu'à maintenant. Tout en restant humble, je ne connais pas, au Québec, d'autres expériences aussi concertées et aussi ouvertes de participation citoyenne au processus budgétaire local qui fait du Plateau un modèle de démocratie participative;
- L'adoption du Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du Plateau-Mont-Royal afin d'y intégrer de nouvelles dispositions en matière d'affichage commercial. Ces modifications réglementaires visent principalement à réduire la superficie des enseignes, à éliminer graduellement les enseignes dérogatoires et à limiter l'installation d'enseignes lumineuses. Le tout découlant des préoccupations et des attentes exprimées par les citoyens lors des consultations publiques menant à l'adoption du chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme de Montréal;
- L'amélioration de la propreté sur notre territoire, l'un des fondements de l'écocivisme, une des valeurs urbaines parmi les plus importantes pour nous. Le conseil a adopté plusieurs dispositions réglementaires en ce sens, visant notamment l'installation de cendriers à l'entrée des bars et restaurants, l'obligation pour les propriétaires et occupants d'immeubles à entretenir leur trottoir jusqu'à la rue et l'engagement pour les organisateurs d'événements sur le domaine public à récupérer les matières recyclables et à remettre les lieux en état; sans oublier la lutte aux graffitis : cet été 19 558 m² de murs ont été nettoyés dans l'arrondissement;
- La poursuite de la mise en œuvre des moyens pour améliorer l'offre et la prestation de services et la qualité des équipements culturels et sportifs. Soulignons, entre autres, la création d'une association des ami(e)s des bibliothèques et de la maison de la culture de même que le lancement du répertoire des auteurs pour lequel l'arrondissement a reçu de nombreuses félicitations;
- La poursuite des démarches pour la mise en place des conditions de réalisation d'un pôle culturel, communautaire et civique autour du métro Mont-Royal ainsi que pour le réaménagement de la piscine Sir-Wilfrid-Laurier;
- L'adoption du document d'orientation du secteur Maguire visant à donner une nouvelle vocation à ce secteur dont les activités industrielles et commerciales ont occasionné, au cours des dernières années, de nombreux inconvénients aux résidents des alentours.

Les dépenses en immobilisations 2006

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations pour l'année 2006, nous prévoyons, aujourd'hui, terminer l'année avec des dépenses de 4,5 M\$ sur une enveloppe votée de 4,7 M\$. Ces investissements ont permis, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- Le réaménagement de la rue Bernard jusqu'à l'avenue du Parc où une image améliorée et des infrastructures rajeunies contribueront à donner un nouveau souffle à cette rue;
- Le réaménagement et la mise aux normes du parc Roy-Rivard et l'achèvement des travaux débutés en 2005 au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent pour améliorer l'accessibilité de ces installations et ainsi répondre aux besoins des familles de l'arrondissement;
- L'implantation de mesures d'apaisement et de contrôle de la circulation dans les rues de l'arrondissement; à titre d'exemple, en plus des mesures prises lors du réaménagement de la rue Bernard, mentionnons les dos d'ânes installés dans les rues Waverly, Clark et l'avenue de l'Esplanade et les saillies de trottoir de la rue Rivard;
- Le remplacement de certains équipements motorisés utilisés pour les activités de service de proximité;
- L'amélioration du réseau local de chaussée et de trottoirs, dans le cadre du programme de réfection routière : 9 projets pour un total de 20 tronçons de rues;
- À ces réalisations, il faut aussi ajouter les investissements de la Ville centre, notamment, pour le rajeunissement du réseau d'égouts et d'aqueduc, le réaménagement de l'échangeur des Pins, la revitalisation du boulevard Saint-Laurent dont les travaux viennent de débuter ainsi que la nouvelle aire de jeux du parc La Fontaine.

Les orientations 2007 et le programme triennal d'immobilisations 2007-2009

L'arrondissement a entrepris la *Revue des activités, des services, des opérations et des programmes*. Cette revue menée sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal vise à centrer l'appareil administratif sur les priorités et la mission de la Ville. Notre arrondissement participe activement à ce vaste travail collectif.

Quant au programme triennal d'immobilisations 2007-2009, il tiendra compte de notre approche de budget participatif. Tous les citoyens de l'arrondissement ont été invités à définir les priorités dans les domaines relevant de l'arrondissement : les parcs, les installations sportives et culturelles, les rues et les trottoirs, les véhicules servant à offrir nos services, etc. Les citoyens de l'arrondissement ont fait connaître leurs orientations et leurs préférences et les priorités d'investissement issues des consultations seront présentées publiquement dans le cadre du dépôt des budgets.

En conclusion, je tiens à vous rappeler l'engagement des élus et de tout le personnel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à continuer d'offrir les meilleurs services aux meilleurs coûts, en plaçant le citoyen au centre de nos préoccupations.

La mairesse d'arrondissement

HELEN FOTOPULOS

